

## Sécurité, stabilité, lucidité



Prof. René Lasserre,  
Directeur du CIRAC

Il ne relève sans doute pas du hasard que les attentats terroristes du 13 novembre aient été perpétrés simultanément au cœur de Paris et à Saint-Denis aux abords des gradins du Stade de France, alors même que les équipes nationales de football de France et d'Allemagne, réunies pour un match amical de belle tenue, lançaient le coup d'envoi de la préparation de l'Euro 2016. En tout état de cause, cet épisode tragique souligne symboliquement le fait qu'une fois de plus la France et l'Allemagne se retrouvent l'une et l'autre aux avant-postes d'une crise européenne majeure, l'Allemagne comme principale terre d'accueil du flux massif des réfugiés de la guerre en Syrie et la France comme cible privilégiée de l'offensive terroriste de l'Etat islamique.

Une immense émotion et un extraordinaire élan de solidarité ont témoigné plus que jamais de la communauté de destin ressentie entre Allemands et Français dans un vécu européen très largement partagé. Mais avec un peu de recul, on discerne également combien différent les réponses que l'on apporte de part et d'autre du Rhin aux défis de l'adversité. A la détermination allemande du « *Wir schaffen das* » proclamée par Angela Merkel et fondée sur une confiance éprouvée par l'expérience et la capacité maintes fois démontrée à mobiliser les énergies, s'oppose l'attitude française classique du recours à la conditionnalité. Celle-ci procède de l'invocation préalable des conditions indispensables à remplir pour que puissent être entrepris et menés à bien les efforts à fournir. Et l'on peut en l'occurrence soupçonner qu'elle se soit illustrée dans la déclaration du Président Hollande prononcée au lendemain des attentats à travers l'aphorisme abrupt : « *Le pacte de sécurité doit passer avant le pacte de stabilité* ».

Formule réductrice et quelque peu malheureuse, puisqu'elle laisse immédiatement sous-entendre que la France pourrait faire d'une tolérance prolongée dans le non-respect des disciplines budgétaires européennes un préalable à une lutte efficace contre le terrorisme. Formule à relativiser dans sa portée parce que prononcée dans l'émotion et le désarroi, et exprimant la volonté, dans une situation économique difficile, de donner une priorité absolue et de consacrer tous les moyens disponibles à la sécurité intérieure et extérieure. Formule par ailleurs non dénuée de fondement, puisqu'il s'est entre temps confirmé que les autorités européennes pourraient envisager, non sans raison, que les dépenses exceptionnelles liées à la sécurité intérieure et aux flux migratoires puissent entrer transitoirement en ligne de compte dans l'évaluation des équilibres budgétaires.

Il n'en demeure pas moins que la différence de marges de manœuvre économiques et financières dont disposent respectivement l'Allemagne et la France pour faire face aux défis de grande ampleur que représentent l'accueil des migrants et la lutte contre le terrorisme apparaît au grand jour et qu'elle renvoie au contraste des trajectoires budgétaires respectives des deux pays. A la fois par la dynamique de croissance de son économie et l'assainissement financier auquel elle est parvenue par une politique budgétaire rigoureuse, l'Allemagne estime en

effet pouvoir assurer sur plusieurs exercices l'accueil et l'intégration des migrants. En France, à l'inverse, pour des raisons symétriquement opposées liées à une stagnation économique prolongée, un déficit chronique des comptes publics et un chômage massif générateur de pauvreté et d'exclusion à grande échelle, la conjugaison d'une prévention active du terrorisme et de la mise en œuvre d'une politique efficace d'intégration sociale et professionnelle des jeunes relève de la quadrature du cercle.

Face à ce contraste, c'est bien la question du décrochage de l'économie française qui est posée et celle de sa remise en convergence avec celle de ses principaux partenaires européens. Dans cette perspective, l'enjeu de la stabilisation budgétaire et du maintien de la solvabilité publique constitue un impératif incontournable. Il importe qu'il soit poursuivi en tendance et complété par un redéploiement tangible de dépenses improductives et une rationalisation de l'emploi public. Ceci est une condition pour que les mesures de sécurité et les politiques de qualification et d'insertion puissent être financées et mises en œuvre. Le second impératif est de poursuivre la promotion de la compétitivité des entreprises, à la fois par la flexibilité du marché du travail, et par la dérégulation des marchés et des conditions d'activité. Autant de conditions pour la reprise de la création d'emplois.

Vu l'ampleur du chantier et sa durée, l'hypothèse d'une prolongation des indulgences bruxelloises relève de l'incongru, à moins qu'elle soit le paravent inavoué à l'hypothèse d'une sortie de l'Euro. En d'autres termes : la sécurité et la cohésion sociale intérieures supposent bel et bien la rigueur et la modernisation des politiques publiques nationales, elles-mêmes préalables à l'indispensable coordination des politiques européennes.

C'est en tout état de cause à ce prix que pourra s'amorcer une réforme de la gouvernance économique européenne, ouverte à une plus large solidarité financière et à une péréquation des charges communes, que la France appelle de ses vœux et dont les prémices sont en cours de définition. En la matière, l'Allemagne est moins fermée qu'on ne le dit, pour peu que son voisin et principal partenaire joue effectivement le jeu du respect des règles communautaires.

Il serait temps qu'en France, nombre de responsables politiques de tous bords cessent de considérer le partenariat avec l'Allemagne comme une ombre portée à notre souveraineté, alors qu'il n'est tout au plus qu'une objection à leur insouciance. Il est urgent également qu'ils remettent leurs pendules à l'heure de celle des Français qui, dans tous les milieux et depuis maintenant trois générations, ont compris que l'Allemagne est notre grand partenaire et meilleur ami, celui qui mieux que tout autre sait apprécier nos mérites et qui, en permanence, nous incite à donner le meilleur de nous-mêmes.

*René Lasserre, le 18 décembre 2015*